



1188 Gimel, le 8 novembre 2011

**MUNICIPALITE
DE
GIMEL**

PREAVIS MUNICIPAL No 10-2011

présenté au Conseil Communal de Gimel, en sa séance du 2 décembre 2011

Objet : Travaux d'entretien STEP

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

En date des 11 juillet et 31 octobre 2011, le Bureau d'études TRIFORM SA présentait à la Municipalité un projet d'assainissement du système d'aération et du système de commande de notre station d'épuration. En effet, ce projet s'est avéré nécessaire en raison du fait que les soufflantes, qui atteignent un nombre élevé d'heures de fonctionnement, sont proches de leur fin de vie.

Les objectifs de cet assainissement du système d'aération sont les suivants :

- Régulation correcte de la concentration en O₂ dans chaque bassin
- Changement des soufflantes en fin de vie
- Suppression des sifflements d'un niveau sonore actuel trop important

Les travaux projetés nécessitent cependant les frais supplémentaires suivants :

- Câblage des appareils électriques
- Augmentation de la puissance à effectuer (50A actuel à min. 80A)
- Changement du tableau principal de commande, les éléments étant trop vieux pour adapter leur programmation et les pièces de rechange n'étant plus disponibles
- Socle béton pour les nouvelles soufflantes

Ces travaux d'entretien s'apparentent donc à une révision nécessaire (remplacement de soufflantes usagées) à laquelle on adjoint une amélioration du processus demandé en outre par le SESA. Enfin, ce projet permettra de diminuer le bruit provoqué par les soufflantes, en particulier la nuit où les vitesses de fonctionnement seront abaissées.

L'estimation du coût du projet de modification de l'aération s'est basée sur des appels d'offres à deux fournisseurs, les entreprises Pousaz et Techfina. Cependant, seule l'entreprise Pilet a été approchée pour la commande-régulation, cette dernière gérant depuis le début toute la partie commande-électricité de la STEP.

Sur la base des offres, ce sont les entreprises Techfina pour les soufflantes et Pilet pour la commande-régulation qui ont été choisies selon le décompte suivant :

Soufflantes (2 pièces) (Techfina) Incluant tuyauteries inox et modifications	Fr. 37'150.-
Compresseur air-lift	Fr. 8'760.-
Commande soufflante (Pilet)	Fr. 29'900.-
Modification tableau principal (Pilet)	Fr. 9'860.-
Câblage électrique (estimé)	Fr. 6'000.-
Socle soufflantes	Fr. 2'000.-
Augmentation de 50A à 80A Fr. 156.-/A (Romande Energie)	Fr. 4'650.-
Raccordement augmentation A (Romande Energie)	Fr. 5'200.-
Honoraires études (Triform SA)	Fr. 7'650.-
Honoraires suivi chantier (Triform SA)	Fr. 3'500.-
Divers et imprévus (10%)	Fr. 10'000.-
Total hors TVA :	Fr. 124'700.-
TVA 8%:	Fr. 9'976.-
TOTAL PROJET TTC :	Fr. 134'676.-

EN CONCLUSION de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs de l'autoriser :

- A entreprendre les travaux d'entretien tels que décrits ci-dessus et selon le rapport du bureau Triform SA pour un montant de Fr. 134'676.- TTC

- A prélever un montant de Fr. 135'000.- sur le compte No 1001.21 en vue du financement de cet entretien.

Adopté par la Municipalité, dans sa séance du 22 novembre 2011.

Au nom de la Municipalité :

Sylvie Judas
Syndique

Marlène Pasche
Secrétaire municipale